

Comprendre les impératifs de la compliance bancaire: revue des pratiques et analyse des enjeux

20 octobre 2021 (Genève, journée entière)

Public visé

- Cadres bancaires
- Consultants financiers
- Experts-comptables
- Responsables juridiques et conformité

Contenu

- Le contexte international de la compliance bancaire
- Les règles prudentielles suisses
- La lutte contre le blanchiment (LBA)
- La lutte contre la corruption
- La lutte contre l'évasion fiscale
- La protection de la clientèle
- Les conséquences en matière de gouvernance

Conditions-cadres

Des connaissances solides en matière d'activités bancaires sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Le contexte fédéral et international qui préside aux règles de la compliance, et l'actualité la plus récente
- L'articulation des différentes dimensions de la compliance, et leur mise en œuvre pratique
- Les grands cas de défaillance de la compliance et les enseignements tirés

Vous saurez

- Examiner la situation de votre établissement en matière de respect des règles de la compliance
- Mettre en œuvre une politique d'ensemble de la gestion de la compliance

Responsable du séminaire

Emmanuel Rondeau, administrateur indépendant de La Banque Postale (Fr.), président du Comité des Risques du Conseil de Surveillance. Professeur Associé au London Institute of Banking & Finance.



Emmanuel Rondeau

Date

20.10.2021 journée entière

Lieu

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.15	Introduction – La Compliance bancaire et les leçons de la crise de la Covid-19	Emmanuel Rondeau
09.15–10.00	La compliance bancaire: le contexte politique international, le GAFI et les politiques de sanctions, les enjeux de l'extraterritorialité Etude de cas: HSBC (UK) et BNPParibas (Fr)	Emmanuel Rondeau
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Les règles de surveillance prudentielles suisses, et l'ordonnance OBA-FINMA Etude de cas de violations publiées par FINMA	Emmanuel Rondeau
11.15–12.00	1/ La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBA) dans sa mise en œuvre bancaire. Etude de cas: Danske Bank (Dk) / ING (Neth.)	Emmanuel Rondeau
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–14.15	2/ La Lutte contre la corruption, rôle et obligations des banques. Etude de cas: Société Générale (Fr.) / 1MDB (Malaisie)	Emmanuel Rondeau
14.15–15.00	3/ La lutte contre l'évasion fiscale et le nouveau cadre d'échange automatique des données Etude de cas: UBS (Ch.)	Emmanuel Rondeau
15.00–15.30	Pause-café	
15.30–16.15	La protection de la clientèle et la gouvernance des nouveaux produits, dimension clé de la supervision bancaire. Etude de cas: Payment Protection Insurance (UK)	Emmanuel Rondeau
16.15–17.00	Les conséquences de la compliance en matière de gouvernance: de la procédure d'alerte à la responsabilité des dirigeants et mandataires. Etude de cas: Wells Fargo (US) / Raiffeisen (Ch.)	Emmanuel Rondeau
17.00–17.15	Conclusion	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.
